

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES  
ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE PEZENAS

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2010

842/10

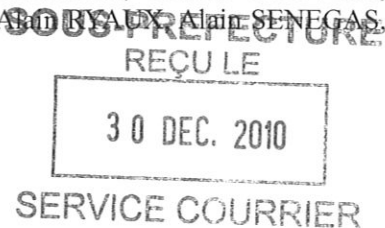
L'an deux mille dix et le mardi 14 décembre à 17h30, les membres du Comité Syndical du SICTOM de la Région de Pézenas se sont réunis en session ordinaire, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain VOGEL-SINGER, Président.

**Présents :**

Mmes Josiane BUCHACA, Michèle DERSON, Joséphine GROLEAU, Géraldine KERVELLA, Marion MAERTEN, Nadine SISTERNES,  
MM. Christian ALLEMANY, Robert BAISSSE, Gérard BARO, Gérard BARRAU, Guilhem BONNARIC, Louis BORRAS, Stephan BOYER, Marcel BUISSON, Bernard CHAUD, Adam DA SILVA, Richard DRUILLE, Jacques DUSSEAU, Jean-Claude FADAT, Robert GAIRAUD, André GALINIER, José GINER, Rémy GLOMOT, Michel GUIRAO, Alain HUC, Philippe HUPPE, Christian JANTEL, Bruno JULIEN, Yves LAUGE, Jean-Yves LE BOZEC, Jean-Baptiste MAJORY, Pierre MARHUENDA, Enriquè MATA, Michel MAS, Alain MICHEL, Gaël MINIER, Michel ODILE, Pierre PENALVA, Michel PREVOST, Ansiou REVALOR, Gérard ROQUES, Guy ROUDIER, Philippe ROUGEOT, ~~Alain RYAUD, Alain SENEGAS,~~  
François TAUPIN, Michel TRINQUIER

**Absents excusés :**

Mme, Monique MOLINIER  
MM. Jean-Michel BONNAFOUX, André FRETAY



**Objet : Engagement d'une consultation pour le transport des déchets issus des déchèteries de la collectivité.**

Monsieur le Président indique que le marché en cours, relatif au transport des déchets issus des déchèteries de la collectivité, court encore pour quelques mois (octobre 2011).

Néanmoins, il propose de délibérer dès à présent afin de lancer, début 2011, une nouvelle consultation concernant cette même prestation.

Le marché sera lancé sous la forme d'un appel d'offres ouvert, d'une durée de 1 an renouvelable 3 fois.

Le montant annuel de ce marché est estimé à 250 000 euros HT soit 1 000 000 euros HT pour la durée totale du marché.

Le Comité Syndical,

La présentation de Monsieur le Président entendue,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

**APPROUVE** le dossier de consultation des prestataires pour le marché de transport des déchets issus des déchèteries.


**AUTORISE** le Président à engager la consultation susmentionnée.

**AUTORISE** Monsieur le Président, à l'issue de l'analyse des offres et pour faire suite à la proposition de la Commission d'Appel d'Offres, à signer tous les documents afférents à ce contrat et permettant sa conclusion.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jour, mois et an susdits.

**Le Président,**



**Alain VOGEL-SINGER**

